



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

A.14

(11/1988)

SÉRIE A: ORGANISATION DU TRAVAIL DU CCITT

PUBLICATION DES DÉFINITIONS

Réédition de la Recommandation A.14 du CCITT publiée
dans le Livre Bleu, Fascicule I.2 (1988)

NOTES

1 La Recommandation A.14 du CCITT a été publiée dans le fascicule I.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

Recommandation A.14

PUBLICATION DES DÉFINITIONS

(Mar del Plata, 1968; Genève, 1972 et 1980)

Le CCITT,

considérant

(a) qu'une liste complète des définitions des termes essentiels dans le domaine des télécommunications ne peut être fréquemment révisée et rééditée, vu l'ampleur des travaux que cela implique;

(b) que le rapide développement des télécommunications s'accompagne constamment de modifications de la terminologie et qu'il y a intérêt à publier dans les moindres délais des listes de termes et de définitions approuvés, même si l'on n'a pas examiné de quelle manière ces termes et définitions s'insèrent dans le cadre général des termes et définitions du domaine des télécommunications;

(c) qu'il peut être utile de connaître les définitions élaborées par d'autres organisations internationales participant aux travaux du CCITT,

recommande à l'unanimité

que, après chaque Assemblée plénière, le Secrétariat du CCITT rassemble les termes et définitions proposés par chaque Commission d'études et approuvés par l'Assemblée plénière. Ces termes et définitions seraient rattachés à la série de Recommandations correspondantes et publiées dans les fascicules appropriés du Livre du CCITT. Ils devraient être en outre groupés et publiés dans le fascicule «Termes et définitions».

Les termes et définitions seront donnés seulement dans les langues du Livre du CCITT.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication